

# MOUFIA AQUATIK

7 ALLEE DES KENTIAS  
97490 SAINTE-CLOTILDE

## Rapport Financier 2015-2016

### Les Recettes :

Les recettes de la boutique TYR et Tee Shirts et Sweats du Club ont été de 2 057 € contre 1 986 € en 2015. Il n'y a pas eu de marge dégagée cette année, suite aux ventes à perte du vieux stock et des fournitures offertes aux adhérents.

Les recettes des actions Avenir Poussin et Challenge Moufia ont été de 82 € et 746 €.

Les recettes du Natathlon ont été de 302 € et 7 € pour le Supersprint. Le lotoquine a rapporté 2 569 €. L'ensachage a rapporté 547 €. Ces deux dernières actions sont en grande partie responsables du bénéfice dégagé cette année sur l'association.

Les recettes de sponsoring ont été également très importantes cette année, 5 650 € ont été récoltés, nous remercions les élus et leurs équipes pour leur soutien chaque année.

Les engagements reçus ont été de 360 €

- Au total un gain de 12 319 € sur les actions, sponsors et boutique, contre 3 678 € en 2015.
- Les adhésions :

Pour la saison 2015-2016, elles ont été de 63 728 € pour 340 adhérents soit une cotisation moyenne individuelle de 187 €, (en hausse), contre 58 946 € en 2015, 58 689 € en 2014, 56 067 € en 2013 et 60 634 € en 2012.

- Les subventions :

Elles ont été de 22 321 € contre 27 064 € en 2015, dont 5 786 € pour la prise en charge d'une partie du salaire de Julien Bayle, elles étaient de 26 796 € en 2013-2014, 26 652 € en 2012-2013 et 25 799 € en 2011-2012. On note donc une baisse significative de ces subventions de -17.5 % en un an.

### Les Charges :

- Du matériel de sport a été acheté pour 1 369 €.
- Les achats de petites fournitures ont coûté 1692 €
- Les primes d'assurances à la Maïf ont été de 1 754 €.
- Les formations secourisme et BF1 ont été prises en charge par le club pour 300 €.
- Les coûts de fonctionnement interne (Cros, Annonces, réception AG, goûters, affranchissements, téléphone, cotisations, frais bancaires) ont été de 2 950 € contre 2 732 € en 2015. A noter qu'un déjeuner au Moca avait été organisé cette année et a coûté 634 € au club.
- Les licences, les frais d'engagements, les frais de participation au meeting et l'affiliation extranat ont coûté 7 010 € contre 7 897 € en 2015.
- Des frais de déplacements ont été remboursés aux entraîneurs bénévoles à hauteur de 535 €.
- Les honoraires de l'avocate missionnée pour encadrer la rupture conventionnelle d'un contrat de travail d'un salarié ont été de 163 € (facture non encore reçue).

- Les charges de personnel ont été de 66 323 € contre 62 577 € en 2015 et 45 657 € en 2014, soit une augmentation de 20 666 € depuis 2 ans.
- Les déplacements de 2 nageurs à Angers et Amiens ont couté 7 868 €, le stage Asptt (toutes catégories) a couté 3 280 €.

**Résultat : Le résultat net de l'exercice est donc un bénéfice de 3 599 €.**

- **Malgré une baisse des recettes de 5 388 € par rapport au budget et une hausse des charges fixes de 1 292 €. Les charges variables comme les déplacements des nageurs et achats de matériels ont du être maîtrisées à hauteur de 15 480 € contre 25 760 € budgétées.**

**Le Bilan :**

**L'Actif :**

- Nous avons donc de la trésorerie à hauteur de 14 403 € au 30/06/2016, et des créances à recevoir (remboursements de parents attendus sur les déplacements et dette ancienne Nsdr) à hauteur de 648 €.
- Il existe un stock de textile à vendre à hauteur de 680 €.

**Au Passif :**

- Les fonds propres sont positifs à hauteur de 6 178 €.
- A noter que des Fonds dédiés sont toujours dans les comptes pour un montant de 1 199 €, il s'agit de l'action « Femmes » qu'il faudra encore poursuivre cette année pour utiliser la subvention reçue.

Nous avons une dette de 287 € payée au CRN en août 2016, la facture de l'avocate à recevoir pour 165 €, des subventions du 2<sup>ème</sup> semestre 2016 reçues en avance pour 7 905 € (dont 3 857 € pour l'emploi CNDS...).

**Éléments Hors Bilan : Le Bénévolat**

Comme dans toute association nous avons des bénévoles :

- Les 22 parents « officiels » des compétitions 2A, 6B, 6C dont 1 en informatique et Laurent Davy en informatique également, 6 nageurs
  - Les parents bénévoles pour les actions
  - Les membres du Conseil d'Administration
  - Les prestations offertes
- Ce bénévolat a été chiffré à 18 652 €.

La mise à disposition du site et l'entretien sont évalués à 30 000 €.

Les Dons de nos principaux partenaires :

Paysan Breton : 250 €, Nestlé : 400 €, Cilam 200 €, Solpak 700 €, Swimrun 100 € La bijouterie Tamaya 150 €, Boulangerie Bourbon 35 €, Air Austral 100 €, Dom Conduite 1 500 €

Merci aux différents dons des partenaires qui nous ont soutenu lors du lotoquine.